

# MUT' ACTUALITÉ

Le journal d'information de la **Mutualité Française Aquitaine** - Novembre 2011

---



## Campagnes électorales 2012

La Mutualité lance un débat public sur la santé page 4

# La Mutualité Française Aquitaine

## A votre service

---

### Président

Alain Dumas

### Directrice

Emmanuelle Fourneyron

### Délégation départementale de la Dordogne

Raymond Royère

### Délégation départementale de la Gironde

Jean-Marc Gasteix

### Délégation départementale des Landes

Nadine Lacayrelle

### Délégation départementale de Lot-et-Garonne

François Bonneau

### Délégation départementale des Pyrénées Atlantiques

Pierre Cherbero

Contact@aquitaine.mutualite.fr

www.aquitaine.mutualite.fr

#### Mutualité Française Aquitaine

173 bis rue Judaïque 33000 Bordeaux - Tél : 05.56.96.76.76.  
Organisme régi par le livre I du code de la Mutualité. R.N.M.  
N°442 250 304. Directeur de la publication : Alain Dumas.  
Rédacteur en chef : Emmanuelle Fourneyron. Rédaction  
et réalisation : Sophie Lentz. Crédits photos : Fotolia. Boris  
Casier. Impression : Pleine page : 12 rue Jacques Cartier 33300  
Bordeaux. ISNN : demande en cours

---

## Sommaire

### Le mot du Président

Il est urgent de réformer notre système de santé [page 3](#)

### Campagnes électorales 2012

La Mutualité lance un débat public sur la santé [page 4](#)

### Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes

De nouvelles ouvertures pour encore plus de services [page 6](#)

### Inciter et aider les Aquitains à préserver leur capital santé

Zoom sur quelques "Rencontres santé" [page 7](#)

---

# Le mot du Président

## Il est urgent de réformer notre système de santé



" Parmi les coups portés à l'accès aux soins, comment ne pas évoquer le doublement de la taxe sur les complémentaires santé ? "

L'année 2011 est sur le point de s'achever. Elle restera tristement marquée dans nos mémoires de mutualistes par les coups portés à la santé et à l'accès aux soins.

Parlons d'abord du scandale du Médiateur.

Ce drame de santé publique a entraîné chez certains de nos citoyens un sentiment légitime de défiance à l'égard des médicaments. Il a permis de mettre en évidence les dysfonctionnements du circuit des médicaments et l'impérative nécessité d'assurer une politique de santé publique indépendante des politiques industrielles.

Examiné il y a quelques semaines à l'Assemblée nationale, le projet de loi du gouvernement sur la réforme du circuit du médicament apporte des réponses, dont certaines avaient d'ailleurs été émises par la Mutualité Française. Mais il ne règlera pas tous les dysfonctionnements constatés.

Parlons également des rendez-vous reportés, et notamment de la réforme de la prise en charge de la dépendance. Le gouvernement avait lancé de nombreux groupes de travail auxquels la Mutualité Française avait également apporté sa contribution. Il était question que les mesures figurent dans la loi de financement de la Sécurité sociale de 2012 mais François Fillon a déclaré que le contexte économique et social se prêtait mal à une entreprise de cette envergure. Il a reporté les décisions en 2012, pénalisant ainsi les personnes

dépendantes modestes et leur famille.

Enfin, parmi les coups portés à l'accès aux soins, comment ne pas évoquer le doublement de la taxe sur les complémentaires santé ?

Adoptée le 8 septembre dernier par le Sénat dans le cadre du plan de rigueur, cette mesure doit rapporter 1,1 milliard d'euros par an à l'Etat.

Je rappelle que les mutuelles sont des organismes à but non lucratif qui ont l'obligation d'équilibrer leurs comptes. Elles n'auront d'autres choix que de répercuter cette taxe sur le montant de leurs cotisations. Taxer les mutuelles, c'est donc taxer les Français, avec le risque que certains d'entre eux, faute de moyens financiers suffisants, optent pour des garanties moins protectrices, voire même, renoncent à leur complémentaire santé.

Cette taxe est une mesure injuste, incohérente et inefficace ! Pour obtenir son retrait, je vous convie d'ailleurs à signer la pétition en ligne lancée par la Mutualité Française sur son site [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr) et à en parler le plus possible autour de vous.

Notre système de santé va mal. Il y a urgence à le réformer, à proposer un système plus juste, plus efficace et plus viable. C'est le sens de nos propositions. Je vous invite à les découvrir dans le dossier de ce nouveau journal.

**Alain Dumas,**  
Président de la Mutualité Française Aquitaine

# Campagnes électorales 2012

## La Mutualité Française lance un débat public sur la santé

Pour la Mutualité Française, il y a urgence à refondre notre système de santé. Elle a récemment rendu publiques ses orientations. A quelques mois des élections présidentielle et législatives, elle veut maintenant ouvrir un débat sur la santé avec les Français et demander des engagements aux futurs candidats. Explications.



*"Le délitement de notre système de santé est insidieux, s'alarme Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française. Il existe une déconnexion de plus en plus importante entre la base de remboursement de la sécurité sociale et les tarifs pratiqués"*

### Notre système doit être adapté

De nombreux pays dans le monde nous envient notre système de santé et de protection sociale. Pourtant, d'année en année, il se dégrade. Pour les patients, les délais d'attente s'allongent pour accéder aux professionnels et services de santé, les dépenses de santé restant à leur charge ne cessent d'aug-

menter et de pénaliser de plus en plus leur pouvoir d'achat. Faute de moyens financiers suffisants, certaines familles commencent même à renoncer à leur complémentaire santé ou à revoir à la baisse le niveau de leurs garanties. Certes, des aides publiques existent pour les plus démunis. Mais la complexité de notre système, le manque de dispositif structuré d'aide à l'orientation constituent, pour certains, des obstacles infranchissables pour faire valoir leurs droits. Ainsi, force est de constater que les inégalités d'accès aux soins perdurent, sur le plan financier et, aussi, sur le plan géographique.

Ce triste constat ne s'arrête malheureusement pas là. Avec le scandale du Médiateur, les Français, qui jusqu'alors étaient connus pour consommer trop de médicaments, ont développé à leur égard une suspicion qui peut être préjudiciable à leur santé. Il faut leur redonner confiance et, pour ce faire, exiger davantage de sécurité et de transparence en matière de politique et de circuit du médicament.

Par ailleurs, nous savons tous que les actions de prévention et d'éducation à la santé présentent un intérêt majeur, de la petite enfance jusqu'aux âges les plus avancés. Elles ont, pourtant, été insuffisamment développées. Tant pour des considérations de gestion à

court terme de notre système de santé qu'en raison du poids accordé aux soins, dans nos mentalités.

Face à ce diagnostic, auquel s'ajoute le problème de l'efficacité et de performance de notre offre de soins et de son organisation, des évolutions s'imposent. Le mouvement mutualiste propose des pistes. Mais des solutions pérennes ne pourront venir que d'une action conjointe de l'assurance maladie, des assureurs complémentaires et des pouvoirs publics.

De plus, un préalable s'avère indispensable : nous devons remettre à plat les mécanismes de financement de notre système de santé. En effet, depuis plus de deux décennies, l'équilibre financier de la branche maladie de la sécurité sociale n'est plus assuré et la maîtrise des dépenses ne suffira pas à couvrir les besoins de financement. Des financements publics sont donc nécessaires pour consolider le socle de protection sociale obligatoire et, en particulier, l'assurance maladie. Enfin, des solutions solidaires et justes socialement doivent être mises en oeuvre pour sortir de la spirale infernale de l'endettement.

### Instaurer le droit à une complémentaire santé pour tous

Réuni à l'occasion des journées de rentrée de la Mutualité les 6 et 7 octobre derniers, le mouvement mutualiste a présenté son plan de bataille pour réformer notre système de santé. Il comprend trois grands volets : l'un, pour rendre notre système de santé plus juste, le deuxième pour optimiser son

# 10

débats organisés

Beaune

16 novembre 2011

Rennes

22 novembre 2011

Lyon

25 novembre 2011

Besançon

28 novembre 2011

To

7 déc

efficacité et, le dernier, pour assurer sa pérennité.

Mais le point central du projet mutualiste, c'est le droit à une complémentaire santé pour tous. Un droit indispensable pour permettre l'accès de tous à des soins de qualité. Pour Etienne Caniard, "ce droit ne pourra voir le jour que s'il est placé dans un cadre de régulation. Cette régulation doit permettre d'améliorer l'accès aux soins et d'aborder également la question des dépassements d'honoraires des médecins, celle des remboursements des médicaments ou, encore,

*l'organisation des soins".*

Le système actuel n'a plus aucune logique. Une preuve ? Ce sont les mutuelles qui financent la couverture maladie universelle qui permet aux plus démunis d'accéder aux soins. Mais ce financement se répercute sur les tarifs des contrats et limite ainsi l'accès aux complémentaires santé. " *C'est le serpent qui se mord la queue* " résume Etienne Caniard. Et de conclure : " *Il faut refondre notre système de santé, instaurer le droit à la santé pour tous et régénérer les droits édictés dans la Constitution*".

## Les propositions de la Mutualité

### Pour réformer le financement de l'assurance maladie obligatoire

- Sortir de la spirale de l'endettement
- Assurer les financements publics nécessaires à la pérennité du système de protection sociale.
- Redonner à la CSG ses ambitions d'origine
- Diversifier et renforcer le caractère solidaire du financement de la protection sociale
- Limiter les dispositifs diminuant le rendement du prélèvement social, notamment les exonérations et les exemptions d'assiette

### Pour un système de santé plus juste

- Définir une concertation sur les rôles respectifs de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire
- Faire de l'accès à la complémentaire santé un droit pour tous
- Développer les conventionnements alliant prix et qualité
- Accentuer le principe de justice qui définit

le modèle des garanties complémentaires

### Pour un système de santé plus efficace

- Améliorer la prise en charge des patients et définir une offre de soins de premier recours
- Rendre la prescription des produits de santé plus sûre et efficiente
- Agir pour une accessibilité territoriale et financière des soins
- Améliorer les prises en charge des maladies chroniques ou des personnes en situation de handicap en soutenant la place des services innovants

### Pour un système de santé pérenne

- Donner toute leur place à la prévention et à la promotion de la santé dans les stratégies sanitaires et médico-sociales
- Développer les actions de prévention tout au long de la vie et pour tout type de perte d'autonomie
- Agir en faveur de la protection de la santé des personnes dans leur environnement de vie et de travail

## A Bordeaux

Rendez-vous le 1<sup>er</sup> février prochain pour débattre



Il faut un système de santé plus juste, plus efficace et pérenne. Mais les propositions de la Mutualité ne sont pas figées. Elles ont vocation à être débattues avec toutes les parties prenantes de notre système de santé : les candidats à la présidentielle, les organisations syndicales, les professionnels de santé, le monde associatif et l'ensemble des citoyens. D'ici février 2012, une dizaine de réunions auxquelles participeront Etienne Caniard, Président de la Mutualité Française ainsi que des acteurs de la santé et décideurs régionaux, sont organisées dans toute la France. Elles sont ouvertes à tous.

**Bordeaux : le 1<sup>er</sup> février à 18h30 au centre Athénée.**

Inscriptions et renseignements sur le site : [www.aquitaine.mutualite.fr](http://www.aquitaine.mutualite.fr)

Mulhouse  
13 décembre 2011

Lille  
13 décembre 2011

St Quentin  
17 janvier 2012

Marseille  
19 janvier 2012

**Bordeaux**  
1<sup>er</sup> février 2012

Paris  
9 février 2012

## Entre nous en bref

### Naissance de l'ARA

Impliqués depuis plusieurs années dans la prévention et la réduction des risques auditifs, la Mutualité Française Aquitaine, la Rock School Barbey et le Réseau Aquitain de Musique Actuelle ont souhaité réunir leurs compétences et savoir-faire au sein d'un pôle de ressources. Ensemble, ils ont créé l'ARA : l'Aquitaine Risques Auditifs.

**Contact :** Patricia Bettiol au 05 56 96 76 67

### Accidents Vasculaires Cérébraux

Pour réduire les séquelles liées aux accidents vasculaires cérébraux et réduire la surmortalité des moins de 65 ans en Aquitaine, la Mutualité Française Aquitaine participe depuis fin octobre à une campagne d'information pour apprendre aux Aquitains à reconnaître les symptômes ainsi que la conduite à adopter lors de leur apparition.



# Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes de nouvelles ouvertures pour encore plus de services

On les appelle les Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes ou, plus familièrement, les SSAM. Il s'en ouvre de nouveaux, chaque année, pour améliorer le nombre et la qualité des prestations offertes aux Aquitains. Présentation des derniers nés.



**Premiers pas confirmés dans le secteur de la petite enfance pour Mutualité 64**  
Fruit d'un partenariat entre la Ville de Pau, le centre hospitalier des Pyrénées et l'entreprise Total, la crèche "Mosaïque" a ouvert ses portes début septembre 2010. Elle accueille 42 enfants. A Assat, une soixantaine de bambins fréquentent la crèche "Libellule" ouverte également début septembre 2010.

Sur le même site, inauguré le 3 octobre dernier, le relais d'assistants maternels "Les berges du Gave" constitue un lieu dans lequel 182 assistants maternels, enfants et parents peuvent désormais se retrouver.

*Crèche Mosaïque, 5 rue Thomas Edison à Pau  
Centre multi-accueil Libellule et relais d'assistants maternels "Les Berges du Gave" Pôle Aéroport à Assat*

**Fédération des Mutuelles de France :**  
un 4<sup>ème</sup> magasin d'optique en Aquitaine  
Un nouveau magasin "Les Opticiens

"Mutualistes" s'est ouvert fin octobre 2010 à Carbon Blanc en Gironde. C'est le quatrième service d'optique géré par l'Union de Gestion des Réalisations Mutualistes en Aquitaine.

*"Les Opticiens Mutualistes", 36-38 rue Austin-Conte à Carbon Blanc*

**Mutualité Française de Lot-et-Garonne : et trois de plus !**

En septembre et octobre 2011, deux nouveaux centres d'audition ont vu le jour en Lot-et-Garonne. L'un s'est installé dans le nouveau centre d'activités Anatole France de Villeneuve sur Lot. L'autre s'est ouvert à Tonneins. Un nouveau centre d'optique s'est également ouvert sur le même site.

*Centres Audition Mutualiste, 26 avenue Fumel à Villeneuve sur Lot et 15 rue du Maréchal Joffre à Tonneins*

*Les Opticiens Mutualistes, 15 rue du Maréchal Joffre à Tonneins.*

### L'offre des SSAM

Les SSAM regroupent des centres d'optique, de santé dentaire et d'audition, des établissements et services pour personnes âgées ainsi que pour la petite enfance, des centres de soins médicaux et infirmiers, des établissements hospitaliers, des pharmacies mutualistes...

Retrouvez la liste et leurs coordonnées sur : [www.aquitaine.mutualite.fr](http://www.aquitaine.mutualite.fr)

Pour offrir un service de qualité à tous les Aquitains, plus de 110 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes se répartissent sur l'ensemble de la région.

# Aider les Aquitains à préserver leur capital santé

## zoom sur quelques "Rencontres Santé"

---



### Promotion de l'activité physique

En 2011, la Mutualité Française Aquitaine et l'Union Nationale du Sport Scolaire sont intervenues dans neuf collèges aquitains. Objectif : inciter les 220 élèves de sixième à pratiquer une activité physique régulière et adopter de bonnes habitudes alimentaires.

Une exposition, des enquêtes, des tests d'aptitude, des animations sportives et festives ont été organisés. Et pour clôturer sportivement l'année, la Mutualité Française a convié tous les établissements à se retrouver le 23 juin dernier, près de Casteljaloux, en Lot-et-Garonne. Les élèves, ravis, ont pu découvrir et s'initier à de nouveaux sports. Au menu : course en VTT, jungle cross, beach tennis, stand up paddle, ergo aviron et sauvetage sportif.

*Programme : " Bouge, une priorité pour ta santé !".*



### Prévention des risques auditifs

Nombreux à être équipés de MP3, fréquenter les concerts, les discothèques et à être exposés précocement à la musique amplifiée, les jeunes sont de plus en plus concernés par des troubles auditifs qui peuvent être très invalidants.

Pour leur faire prendre conscience du risque de perte auditive et de l'irréversibilité de celle-ci, faire évoluer leurs comportements et les amener à se protéger, la Mutualité Française Aquitaine poursuit sa campagne d'information dans une quinzaine d'établissements aquitains. En 2011, elle a ainsi sensibilisé environ un millier d'élèves en filière professionnelle et leurs équipes pédagogiques.

*Programme : "Décibels, attention, danger !".*



### ... et des maladies cardio-vasculaires

Pour favoriser le dépistage des maladies cardio-vasculaires et promouvoir une bonne hygiène de vie, la Mutualité Française Aquitaine organise et participe à des opérations en milieu professionnel. En Gironde, la semaine de l'alimentation organisée à la cité administrative de Bordeaux en mars dernier, et les "Rendez-vous Sport, santé, bien-être" qui se sont déroulés du 26 septembre au 1er octobre à l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Bordeaux ont rencontré un vif succès.

*Programme : "Ma santé, je la prends à coeur !".*

### L'agenda des Rencontres santé

Retrouvez nos programmes et les dates des "Rencontres Santé" ouvertes au public sur : [www.aquitaine.mutualite.fr](http://www.aquitaine.mutualite.fr).

---

En 2010, pour promouvoir l'éducation à la santé, la Mutualité Française Aquitaine a organisé plus de 70 "Rencontres Santé" sur le territoire de la région.



# “Un impôt sur notre santé ? C'est non !”

**Non à la dégradation de l'accès aux soins.**

Le gouvernement a décidé de doubler la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables ! Les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. Elles ne versent pas de dividendes à des actionnaires. Taxer les mutuelles, c'est créer un nouvel impôt sur la santé.

**C'est dangereux :** de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins pour des raisons financières.

**C'est injuste :** avoir une mutuelle est aujourd'hui essentiel pour chaque foyer.

Bénéficier d'une mutuelle n'est ni un privilège, ni un signe extérieur de richesse.

**Votre santé mérite mieux qu'une taxe,  
la santé doit être au cœur du débat électoral de 2012 !  
Contactez votre mutuelle et rejoignez nous sur [www.mutualite.fr/petition](http://www.mutualite.fr/petition)  
pour signer la pétition contre l'impôt sur votre santé.**

**SIGNEZ LA PÉTITION**

sur [www.mutualite.fr/petition](http://www.mutualite.fr/petition)



*Vos mutuelles unies  
pour une société plus solidaire*